

Fiche de données de sécurité

Bâton à l'huile Jaune cadmium medium

Code de produit: BH-CA0015

Département: bâtons à l'huile kama

C.A.S. : 8024-09-7, 67746-08-18048-07-5, 7727-43-7



KAMA
PIGMENTS

Section: 1 Identification

Nom du produit	Bâtons de Peintures à l'huile Kama Pigments
utilisation du matériel	Peinture pour les arts visuels.
Utilisations déconseillées	Aucune utilisation spécifique déconseillée n'est identifiée.
Fabricant	Kama Pigments Matériel d'artistes 7442 St-Hubert, Montréal, Québec, H2R2N3 Canada https://www.kamapigment.com

Section: 2 Identification des dangers

Nos peintures pour artistes ne sont pas classifiables comme dangereuses selon les critères de dangers SGH, OSHA, CLP ou simdut.

Dangers physiques	non classé
Dangers pour la santé	non classé
Dangers pour l'environnement	non classé
Éléments d'étiquetage	Aucun nécessaire
Autres dangers	Ce produit est destiné à un usage par les adultes.

Éléments de l'étiquette SGH

Mention d'avertissement

Classe SGH

Ce produit n'est pas contrôlé par le système SGH et ne requiert donc pas d'étiquetage particulier.

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Section: 3 composition/ information sur les ingrédients

Le produit est un mélange d'huile de lin, cire et pigments ne contenant d'ingrédients devant être reportés, excepté :

Nom du produit: Pigment de Cadmium
Composition chimique:

composantes:	cas no.	%
En tant que mélanges, toutes les couleurs peuvent contenir (voir note 1):		20-40
C.I pigment rouge 108 – cadmium sulfoselenide rouge	58339-34-7	
C.I pigment orange 20 – cadmium sulfoselenide orange	12656-57-4	
C.I pigment jaune 35 - cadmium zinc sulfide jaune	8048-07-5	
C.I pigment blanc 21 – barium sulfate (voir note 2)	7727-43-7	0-30

note 1: Ces substances sont spécifiquement exclues de la classification et de l'étiquetage spécifique aux composés de cadmiums du système sgh. Elles ont été classifiées par le producteur comme non dangereux sur la base de leur propriété physiques et chimiques – en particulier leur extrême insolubilité. Une étude conduite par l'eu a conclu que ces produits ne présentent pas de danger significatif pour la santé humaine ou l'environnement. Leur réglementation de contrôle a confirmé qu'aucune classification ne s'applique – ni pour la santé humaine, ni pour l'environnement.

note 2: Le sulfate de barium est présent en force augmenté/réduite (lithoponique) pigments/couleurs. Il peut également être présent à plus bas niveau dans les pigment cadmium de type ."pure" afin de contrôler la force selon les standards des consommateurs.

Section: 4 Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifiez et retirez toute lentille de contact. Consulter un médecin si une irritation se produit.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut devoir être maintenue sous surveillance médicale pendant 48 heures.
Contact avec la peau	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Enlevez les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
Ingestion	Laver la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Si le produit a été avalé et que la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
Principaux symptômes / effets, aigus et différés	
Effets aigus potentiels sur la santé	
Contact avec les yeux	Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation	L'exposition aux produits de décomposition peut présenter un danger pour la santé. Les effets graves peuvent être retardés après l'exposition.
Contact avec la peau	Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion	Aucun effet important ou danger critique connu.
Indication des soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires, si nécessaire	
Note au médecin	En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut devoir être maintenue sous surveillance médicale pendant 48 heures.
Traitements spécifiques	Pas de traitement spécifique.
Protection des secouristes	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Section: 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Éteignez avec de la mousse résistant à l'alcool, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée. Utilisez un agent extincteur adapté à l'incendie environnant.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau comme extincteur, car cela propagerait le feu.
Dangers spécifiques résultant du produit chimique	Lors d'un incendie ou s'il est chauffé, une augmentation de pression se produira et le récipient peut éclater.
Produits de décomposition thermique dangereux	Les produits de décomposition peuvent inclure ce qui suit: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxydes d'azote, composés halogénés, gaz ou vapeurs nocifs.
Mesures de protection spéciales pour les pompiers	Isoler rapidement les lieux en éloignant toutes les personnes du voisinage de l'incident en cas d'incendie. Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

Section: 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles	Pas de recommandations spécifiques. Pour la protection individuelle, voir la section 8.
Précautions environnementales	Éviter de rejeter dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Réutiliser ou recycler les produits dans la mesure du possible. Absorber le déversement pour éviter tout dommage matériel. Rincer la zone contaminée à grande eau. Se laver soigneusement après avoir été confronté à un déversement. Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales.

Section: 7 Manutention et stockage

Mesures de protection	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir également la section 8 pour des informations supplémentaires sur les mesures d'hygiène).
Conseils sur l'hygiène professionnelle générale	Il est interdit de manger, de boire et de fumer dans les zones où ce produit est manipulé, stocké et traité. Les utilisateurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer. Retirer les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les zones de restauration.
Conditions d'un stockage sûr	Stocker conformément à la réglementation locale. Conserver dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles (voir section 10) et des aliments et boissons. Éviter les conditions de stockage au froid et à la chaleur excessives. Garder le récipient bien fermé et scellé jusqu'à ce qu'il soit prêt à l'emploi.

Section: 8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle	Aucune.
Contrôles techniques appropriés	Une bonne ventilation générale est recommandée mais pas obligatoire.
Mesures de protection individuelle	
Mesures d'hygiène	Se laver soigneusement les mains, les avant-bras et le visage après la manipulation, avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes et à la fin de la période de travail. Des techniques appropriées devraient être utilisées pour enlever les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Protection des yeux / du visage	Des lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée doivent être utilisées lorsqu'une évaluation des risques indique que cela est nécessaire pour éviter l'exposition aux éclaboussures de liquides, aux brouillards, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, la protection suivante doit être portée, à moins que l'évaluation n'indique un degré de protection plus élevé: lunettes de sécurité avec écrans latéraux.
Protection de la peau	Utiliser des crèmes protectrices pour éviter le contact avec la peau.
Protection des mains	Des gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée sont recommandés.

Section: 9 Propriété physiques et chimiques

Aspect visuel	Bâtons cireux solides de couleurs variées.
Odeur	Caractéristique de cire.
pH	Sans objet.
point d'ébullition	> 240 °C
Point de fusion	55-70 °C
Point d'éclair	> 205 °C CC (Coupe fermée).
Densité relative	0,90 - 1.3 @ 20 °C
Solubilité	Insoluble dans l'eau
Température d'auto-inflammation	> 300 °C

Section: 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Il n'y a aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
Stabilité chimique	Stable à des températures ambiantes normales et lorsqu'il est utilisé comme recommandé.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.
Conditions à éviter	Aucune connue.
Matériaux à éviter	Agents oxydants forts et acides.
Produits de décomposition dangereux	Ne se décompose pas lorsqu'il est utilisé et stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique ou de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz ou vapeurs nocifs

Section: 11 Données toxicologiques

Effets toxicologiques	Non considéré comme un danger pour la santé selon la législation en vigueur.
Toxicité aiguë - DL50 orale	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë - cutanée DL50	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë - inhalation CL50	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Informations générales	Aucun danger spécifique pour la santé connu. La gravité des symptômes décrits variera en fonction de la concentration et de la durée de l'exposition.

Section: 12 Données écologiques

Toxicité	N'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Cependant, des déversements importants ou fréquents peuvent avoir des effets dangereux sur l'environnement.
Persistence et dégradabilité	La dégradabilité du produit n'est pas connue.
Potentiel de bioaccumulation	Non disponible.
Autres effets néfastes	Aucun effet important ou danger critique connu.

Section: 13 Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination	La production de déchets doit être évitée ou minimisée dans la mesure du possible. L'élimination de ce produit, des solutions et de tout sous-produit doit à tout moment être conforme aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et aux exigences des autorités locales régionales. Les emballages de déchets doivent être recyclés. L'incinération ou la mise en décharge ne devraient être envisagées que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ce matériau et son contenant doivent être éliminés de manière sûre. Les contenants ou doublures vides peuvent retenir certains résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.
Classe de rebuts	Déchets de peinture et vernis usagés.

Section: 14 informations relatives au transport

Transport terrestre (DOT)	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
Transport aérien (IATA)	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
Transport maritime (IMDG)	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
ADR / RID	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

Section: 15 Informations sur la réglementation

Ce produit a été classé selon les critères de danger du CPR et du GHS et la fiche signalétique contient toutes les informations requises.

Proposition 65 (Californie)	Ce produit contient un produit chimique identifié par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov .
-----------------------------	---

Section: 16 Autres renseignements

Conseils de formation

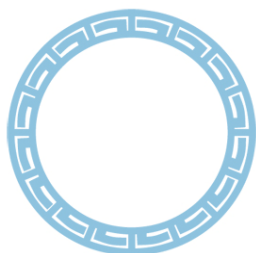
Lisez et suivez les recommandations du fabricant contenues dans cette FDS.

Avis au lecteur:

Kama Pigment renonce expressément à toute garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, expresse ou implicite, en ce qui a trait au produit et aux renseignements contenus dans la présente, et elle n'est pas responsable des dommages accessoires ou indirects.

Ne pas se servir des renseignements sur les ingrédients et/ou du pourcentage des ingrédients indiqués dans la présente FS comme spécifications du produit. Pour obtenir des renseignements sur les spécifications du produit, se reporter à la feuille des spécifications du produit et/ou au certificat d'analyse.

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Kama Pigment ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Kama Pigment. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.



KAMA
PIGMENTS

Dernière révision: 2021-02-22